

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 49

Artikel: Relation : du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton de la Castille, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 mai 1810 : [2ème partie]
Autor: Chapuis, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178227>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

maine, nattes à la charge du locataire, pas de pots à fleurs sur les fenêtres, pas de chiens ni de chats, porte de la maison fermée à dix heures du soir, pas de passe-partout pour les locataires et surtout pas de clous plantés dans les murs. Pensez que l'autre jour je surprends mon locataire du troisième occupé à planter une pointe de Paris dans la tapisserie, au beau milieu d'une fleur, et pourquoi?... pour pendre son miroir à barbe!...

A l'ouïe de cette éloquente tirade, notre pauvre diable toussa trois fois, souleva le bord de son chapeau et regagna la porte. Faisons, dit-il, une dernière tentative, entrons au numéro 7.

Le numéro 7, pour le dire en passant, est un bâtiment très étroit, à deux fenêtres de face, assez profond, mais encore plus étroit sur le derrière; on croirait entrer dans un cornet; quant à la hauteur, elle ne finit pas, le terrain ne coûtant rien du côté du ciel, et M. B., ancien cocher, n'ayant d'autre revenu que celui de sa maison, qu'il exhausse tous les trois ans au moyen de matériaux très légers; véritable château de cartes qui ne doit son équilibre qu'à ses voisins.

— Glin, glin, glin. L'appartement à louer, s'il vous plaît?

— C'est plus haut, Monsieur, voilà la troisième fois qu'on me dérange.

Il sonne au second et adresse la même question. La porte s'entr'ouvre, deux verres de lunettes se présentent avec cette apostrophe: « Allez au diable! c'est plus haut, c'est la troisième fois qu'on interrompt mon dîner. »

Au troisième, on ne répond pas; au quatrième, un dogue énorme défend l'entrée; au cinquième, des enfants morveux qui ne donnent aucun renseignement; enfin, au sixième, il trouve le propriétaire occupé à rajuster une serrure.

— Donnez-vous la peine d'entrer.

— Ah! mais, c'est une mansarde, dit le brave homme étonné. Je cherche un appartement... aïe! Sa phrase fut coupée; il venait de cogner violemment le plafond qui avait une pente assez sensible.

— Veuillez vous baisser un peu. Voyez, voici le salon.

A ces mots, notre pauvre Paturot à la recherche d'un logement, poussa un soupir; c'était une de ces pièces où il faut ouvrir la croisée pour passer la manche de son habit.

— Si vous saviez, lui dit le propriétaire, qu'on est bien ici! Beaucoup d'air, la vue de tous les toits de la ville, beaucoup de chaleur en été, bien au-dessus des bruits de la rue; c'est un chez-soi délicieux. Pour quatre cent cinquante francs, que voulez-vous avoir de mieux!

Le brave homme répondit que sa femme, atteinte de rhumatisme, ne pourrait jamais monter si haut, fit ses excuses et s'en alla. Arrivé dans la rue, les bras lui tombèrent.

Il n'avait d'autre perspective que la tente-abri.

L. M.

Relation

du séjour des prisonniers de guerre français et suisses, sur le ponton la CASTILLE, dans la baie de Cadix, et de leur évasion le 15 Mai 1810.

Par L. CHAPUIS, de Lausanne, chirurgien-major.

II.

Plusieurs officiers qui étaient du complot restèrent à bord, faute d'avoir été assez prompts à sauter dans la chaloupe.

Un de ceux qui s'y étaient jetés manqua de courage dès qu'il vit que l'on faisait feu sur la chaloupe, il se jeta à la mer pour regagner le ponton, où il fut reçu avec des huées.

Après ce coup d'éclat, il fut défendu à tous les prisonniers de paraître sur les ponts pendant que l'on déchargerait de l'eau, sous peine de mort.

La chaloupe fut évaluée à vingt-deux mille francs, que l'on fit payer, au moyen de retenues faites sur le prêt des officiers restants.

Dans le courant de mars 1810, il y eut sur les côtes occidentales de l'Espagne une tempête affreuse qui dura pendant cinq jours consécutifs, il semblait à chaque instant que la vieille carcasse du ponton allait s'entr'ouvrir, le vent soufflait avec furie dans toutes les ouvertures du vaisseau et personne ne pouvait se tenir debout, et tous les prisonniers, excepté les marins, marchaient avec beaucoup de peine quand il fallait se transporter d'un point dans un autre; il était impossible de faire du feu à la cuisine et par conséquent de rien cuire.

Malheureusement l'eau douce commençait à manquer, on n'en avait pas pour deux jours; on fut obligé de diminuer la ration de la moitié; mais, comme il arrive assez ordinairement que l'on désire davantage une chose à mesure qu'elle devient difficile à obtenir, il semblait que la soif augmentait à mesure que la quantité d'eau diminuait, et que la soif que l'on prévoyait devoir arriver se joignait à celle du moment actuel, et comme on n'avait point pris de précautions pour s'opposer à ce que l'on n'enlevât de l'eau, beaucoup d'individus percèrent les tonneaux pendant la nuit pour s'approvisionner de celle dont ils croyaient avoir besoin par la suite; le lendemain matin on trouva deux tonneaux vides et beaucoup d'eau répandue.

Le second jour la ration fut réduite à deux verres par homme pour vingt-quatre heures. Et comme le biscuit commençait aussi à manquer, chacun avait le plus grand soin de ce qu'il lui en restait, et souvent on se cachait pour manger, afin de n'être pas obligé de partager avec des camarades qui n'en avaient déjà plus; on ne savait combien de temps durerait cette tempête et quand on recevrait des vivres, de sorte que chacun pensant à sa conservation, l'égoïsme devint la passion dominante.

Vers la fin de ce jour, on fit des signaux de détresse pour indiquer les besoins que l'on avait; mais la mer

était si agitée et le vent si violent qu'aucune chaloupe n'osa se mettre à la mer.

La nuit du troisième au quatrième jour fut affreuse, quoique l'on eut fermé tous les sabords, l'eau entra par plusieurs ouvertures; on avait trois pieds d'eau à fond de cale; on fut obligé de faire jouer les pompes, et personne ne fut exempt du travail. A la pointe du jour la côte offrit le tableau des ravages de la tempête, on vit plus de vingt bâtiments échoués et couchés sur le sable, quelques-uns, qui étaient richement chargés, devinrent la proie des soldats français accourus sur le rivage dans l'espoir de les piller. L'eau n'ayant que peu de profondeur, les soldats arrivaient facilement à ces vaisseaux, à marée basse.

Il serait difficile de peindre l'état d'angoisse dans lequel se trouvaient les prisonniers; le biscuit manquait, et l'on ne pouvait faire de la soupe avec les légumes qui restaient, manque d'eau. Plusieurs malheureux périrent sur les divers pontons, faute d'aliments.

Le cinquième jour le vent diminua sensiblement de violence, mais la mer était encore très-agitée. Vers le soir, on vit avec une joie inexprimable un canot anglais qui faisait voile vers le ponton; les prisonniers, à qui il restait assez de force pour marcher, assemblés sur les ponts, suivaient la marche du canot; enfin, après avoir été assez longtemps entre la crainte et l'espérance, on le vit s'approcher du ponton.

Qu'on se figure la joie que ces malheureux éprouvèrent lorsqu'ils virent que le canot était chargé d'eau et de provisions de bouche. Il fallut toute la sévérité de quelques chefs pour s'opposer à ce que l'on n'enfonçât les barriques, tant le besoin de satisfaire la soif était pressant, ce sentiment paraissait avoir remplacé la faim. Une distribution d'eau, de vin et de biscuit fut faite, mais elle fut fatale à quelques-uns, qui mangèrent immodérément.

Les secours que l'on venait de recevoir étaient dûs à l'humanité de l'amiral anglais lord Exmouth, alors sir Ed. Pelew qui commandait l'escadre; car il avait fait prendre les vivres dans ses propres magasins. Ce n'était pas la première fois que les Anglais tendaient une main secourable aux prisonniers, dans plusieurs occasions ils avaient envoyé des liqueurs et du vin aux officiers malades; quelques-uns portaient la complaisance jusqu'à envoyer les papiers anglais.

(La suite au prochain numéro.)

Les pompiers américains.

Les nombreux incendies qui se succèdent depuis quelque temps dans notre canton avec une rapidité si effrayante, et les vices d'organisation du corps des pompiers dont on se plaint avec raison, nous ont souvent fait regretter le zèle et l'énergie dont les Américains font preuve dans les sinistres de cette nature.

La lenteur et la paresse que met la cloche de notre cathédrale à annoncer les incendies, les formalités qu'elle est obligée de remplir pour en obtenir la per-

mission contrastent singulièrement avec l'empressement et la promptitude des Américains. Le nombre des incendies aux Etats-Unis, dit Oscar Comettant, est incalculable, et le bonheur des pompiers à les éteindre est vraiment indicible. Il faut avoir été dans le pays, il faut y avoir vécu longtemps, pour se faire une juste idée du pompier américain, de sa passion étrange pour les pompes à incendie, qu'il décore de fleurs, qu'il embellit de toutes façons, et avec lesquelles il se promène souvent pour le seul plaisir de se montrer avec sa jolie pompe. Des compagnies de pompiers se visitent d'une ville à l'autre pour se montrer réciproquement leurs pompes, à propos desquelles ils échangent des compliments.

Quand la cloche d'alarme de l'hôtel-de-ville sonne pour un incendie, il se fait au même moment un tapage infernal; ce sont les pompes qui roulent, traînées par trente ou quarante pompiers. Le chef court en avant, un porte-voix à la main: « Courage, en avant! leur crie-t-il d'une voix de stentor, courons tous ensemble et que notre pompe bien-aimée ait cette fois encore les honneurs du feu! Malheur au passant malavisé qui oserait s'opposer à cet ouragan de pompes, d'échelles, d'attirails de sauvetage et d'enragés pompiers. Un pompier américain n'est plus un homme, quand il entend le tocsin qui l'appelle à l'incendie. C'est un tigre de dévouement, qui renverse tout sur son passage, pour éteindre plus promptement le feu. Il est des jeunes gens dont la passion pour les incendies est telle qu'ils n'en veulent manquer aucun. Ils couchent tout habillés en pompier sur leur lit, ou bien ils font le guet sur les toits des maisons pour découvrir les incendies et être les premiers sur le théâtre du sinistre. Ajoutons encore, pour compléter ce tableau, que les pompiers américains sont braves jusqu'à la témérité et dévoués jusqu'au sacrifice de leur propre vie. Il n'est pas rare de voir, dans les grands incendies, plusieurs de ces citoyens si hardis et si désintéressés périr victimes de leur zèle et de leur courage. Quand il arrive des accidents semblables, les pompiers se réunissent en corps pour rendre aux défunts les honneurs funèbres. La pompe desservie autrefois prend le deuil pour quelque temps et l'on tend de crêpes noirs la porte du local où la pompe est remise.

Bernard de Menthon.

(fondateur des hospices du St-Bernard).

XI

* Une approbation générale, continua le majordome dans son récit, appuyée par des applaudissements bruyants et des trépignements accueillit la proposition du juif mécréant qui venait d'offrir ses services comme ministre de la société. — « C'est une excellente idée, ajouta l'homme qui nous avait fait asseoir à ses côtés et qui paraissait être le chef de la bande infernale au milieu de laquelle nous nous trouvâmes, c'est la meilleure manière de prouver à nos pieux hôtes que nous ne sommes pas dépourvus de sentiments religieux, puisque nous chantons la messe même à table. Maître Isaac est un excellent chanoine, qui s'en tirera à merveille, et quoiqu'il ne ressemble en rien à Sam-